

OFFRE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE : COORDINATEUR-TRICE EVÈNEMENTIEL, PARTENARIATS ET MECENAT

CDD du 1^{er} novembre 2025 au 31 décembre 2026

Calendrier de recrutement et modalités de candidature :

- 19/10/2025 : Date limite pour envoi du CV et de la LM par courriel à recrutement@lautrecanalnancy.fr
- 20/10/2025 : Information adressée par courriel aux personnes retenues pour un entretien
- 23/10/2025 : Jury de recrutement en présentiel à L'Autre Canal à Nancy entre 13h et 18h
- 24/10/2025 : Information à l'attention de la personne retenue
- 01/11/2025 : Prise de poste

STRUCTURE EMPLOYEUSE

L'Autre Canal (LAC) est un **Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dédié aux musiques actuelles (MA) et constitué à Nancy en 2007 par trois partenaires publics** : l'État/ministère de la culture/Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est, la Région Lorraine devenue Grand Est et la Ville de Nancy. Situé au cœur du quartier Rives-de-Meurthe à proximité de l'hyper centre, il est doté d'un équipement conçu par le cabinet Anne-Françoise Jumeau Architectes - Périphériques (propriété de la Ville de Nancy) comprenant une grande salle (1293 places), un club (351 places) et quatre studios de répétitions et d'enregistrement. Son action s'inscrit dans le quotidien, essentiellement dans ses murs mais aussi en divers lieux du territoire. **Disposant du label SMAC** (Scène de Musiques Actuelles) délivré par le ministère de la culture, L'Autre Canal déploie un projet artistique, culturel et territorial (PACT) dont les missions sont multiples et interdépendantes, structurées autour de 8 axes (<https://lautrecanalnancy.fr/projet>) : **la diffusion** avec une centaine de concerts proposés annuellement et conjuguant têtes d'affiche et émergence notamment régionale ; **le soutien à la création** par la mise en œuvre régulière de résidences ; **l'accompagnement des pratiques musicales** au moyen de diverses actions en faveur des artistes amateurs et en développement issus du territoire et par la mise à disposition de studios ; **l'action culturelle** par le déploiement d'un programme d'éducation artistique et culturelle (EAC) à l'attention des habitants du territoire nancéen et de la jeunesse en particulier ; **la participation à la structuration de la filière musicale à l'échelle régionale et transfrontalière** par la contribution à de nombreux projets ambitieux intégrant la diversité des acteurs des musiques actuelles ; **l'action territoriale** par la mise en place de nombreux partenariats avec une diversité de structures du champ culturel mais aussi d'autres secteurs pour conforter l'attractivité de l'établissement sur son territoire et coconstruire des actions singulières et innovantes. **L'inclusion, l'égalité, la citoyenneté et l'écologie** (IECE) sont par ailleurs des engagements structurants du PACT de LAC (<https://lautrecanalnancy.fr/engagements>). Sur le plan de ses ressources, la structure compte 24 salariés, une 50aine d'intermittents du spectacle régulièrement mobilisés, une 40aine de bénévoles actifs et dispose d'un budget global de l'ordre de 3,5M€ annuels. Son organigramme est composé d'une direction et de trois pôles transversaux chacun dotés d'une direction de pôle : le pôle Ressources, Prospective et Innovation (RPI), le pôle Artistique, Culturel et Territorial (ACT) et le pôle Technique, Logistique et Organisation (TLO).

A partir de fin 2023, sous l'impulsion de la Ville et avec l'appui d'un cabinet conseil (Kanju), L'Autre Canal a engagé une réflexion prospective relative à un projet de site culturel et créatif, conjointement au tiers-lieu voisin, L'Octroi-Nancy. A cet égard, il a été collectivement validé l'enjeu d'installer une période d'expérimentation entre les deux structures organisant un premier palier de mutualisations et une phase d'évaluation continue relative à la structuration de ce projet commun, allant de novembre 2025 à décembre 2026. Cette expérimentation est encadrée par une convention associant LAC, l'association L'OK3 et la Ville de Nancy.

IDENTIFICATION DU POSTE

- > **Type de poste** : CDD de droit privé pour accroissement temporaire d'activité
- > **Catégorie d'emploi** : Cadre
- > **Convention collective applicable** : CC nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC)
- > **Filière** : Administration-Production
- > **Positionnement conventionnel** : Groupe 4

- > **Quotité de temps de travail** : 100% (35 heures)
- > **Organisation** : Annualisation du temps de travail

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > **Pôle** : Ressources, Prospective et Innovation (RPI)
- > **Responsable hiérarchique direct** : Directrice du pôle RPI
- > **Encadrement hiérarchique** : Non

DEFINITION SYNTHETIQUE

Sous la responsabilité de la directrice du pôle RPI et dans le cadre de la période d'expérimentation relative au projet commun L'Autre Canal/L'Octroi-Nancy, le-la coordinateur-trice « Evènementiels, Partenariats et Mécénat » structure et développe l'offre de service locative et partenariale à l'échelle de l'ensemble des bâtiments du site, à l'attention d'acteurs culturels, économiques et territoriaux. Pilotant également le développement du Club Vedettes constitué des mécènes et partenaires de L'Autre Canal, il-elle agit au cœur de la stratégie de consolidation du modèle économique de l'EPCC.

DESCRIPTION DES MISSIONS

Le-la coordinateur-trice « Evènementiels, Partenariats et Mécénat » pilote l'axe **Passerelles** du PACT de LAC, prioritaire et stratégique dans la phase d'expérimentation du projet L'Autre Canal/L'Octroi-Nancy, au travers des missions suivantes :

- > **Structurer, développer et gérer l'offre évènementielle et partenariale du site (hors activité concerts)**
 - Formaliser la stratégie de l'offre locative et partenariale mutualisée à l'échelle du site L'Autre Canal-L'Octroi
 - Déployer cette offre sur le territoire dans une dynamique de lisibilité, d'attractivité et de complémentarité
 - Coordonner l'ensemble de l'activité afférente à cette offre locative et partenariale, à inscrire au cœur du PACT de l'établissement (prospection, suivi administratif, de production et budgétaire, évaluation)
- > **Développer et gérer le Club Vedettes**
 - Conforter la stratégie de développement du mécénat et des partenariats privés par de l'approche innovante
 - Assurer la relation aux mécènes et partenaires mobilisés et la prospection de nouveaux
 - Coordonner le programme d'actions annuel du Club Vedettes et le suivi des contreparties en mécénat
- > **Fonctionnement général**
 - Suivre les réseaux d'entreprises du territoire et y valoriser le projet de site L'Autre Canal/L'Octroi-Nancy en complément des relations permanentes à entretenir avec les partenaires/mécènes
 - Assurer le pilotage administratif et juridique relevant de la mission (devis, conventions, contrats, suivi budgétaire, contacts CRM, reçus pour dons aux œuvres, bilan d'activité, évaluation...)
 - Élaborer les contenus des outils d'information et de promotion de l'axe Passerelles du PACT, en lien avec la mission communication
 - Rendre compte régulièrement de la conduite de la mission à l'attention de la direction de pôle et participer aux divers temps de travail collectifs de l'EPCC
 - Assurer une bonne gestion matérielle, des données et des bâtiments
 - Contribuer à l'amélioration permanente et à l'adaptabilité du fonctionnement général de la structure

RELATIONS DE TRAVAIL

- > **Internes** : Salariés, administrateurs et bénévoles de L'Autre Canal et de L'OK3.
- > **Externes** : Usagers et publics de l'EPCC et de L'OK3, partenaires, mécènes, entreprises, associations, réseaux du territoire, prestataires divers, services de la Ville et de la Métropole, équipes artistiques...

COMPETENCES NECESSAIRES

- > **Savoir** : Stratégie et développement de partenariats économiques, commerciaux et territoriaux, transmission et communication, développement de clientèle, de publics et d'usagers, sens de l'accueil, maîtrise des outils informatiques

- > **Savoir-faire** : Sens des responsabilités, autonomie, rigueur organisationnelle, anticipation, prise d'initiatives, capacités analytiques, de gestion et d'évaluation, appétence pour le secteur culturel et la filière des musiques actuelles
- > **Savoir-être** : Esprit de coopération et sens du collectif, dynamisme, disponibilité, maîtrise et contrôle de soi, adaptabilité, créativité, engagement et posture positive

CONDITIONS D'EXERCICE

- > **Prérequis** : Formation dans le domaine du développement économique ou commercial, connaissances du secteur culturel/du spectacle vivant fortement recommandée, permis B
- > **Outils de travail** : ordinateur portable, téléphone et ligne téléphonique professionnelle, logiciels métiers
- > **Contraintes liées au poste** : travail en soirée et le week-end ; déplacements possibles à l'échelle régionale et nationale
- > **Lieu de travail** : L'Autre Canal, 45 Bd d'Austrasie, 54000 Nancy, France
- > **Télétravail** : mission non télétravaillable
- > **Travailleurs handicapés** : Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi, cet emploi est ouvert à tous les candidats y compris celles et ceux bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé